

**PREMIER BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE  
DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL  
POUR L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF**

Pour des communautés plus solidaires



Mai 2011

Ce document a été réalisé par la Direction du développement régional et de l'économie sociale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Il est publié en version électronique à l'adresse suivante : [www.mamrot.gouv.qc.ca](http://www.mamrot.gouv.qc.ca).

#### **Rédaction**

Jonathan Maheu, conseiller en économie sociale

#### **Remerciements**

Des remerciements particuliers sont adressés aux membres du Réseau des répondants en économie sociale pour leur contribution à l'élaboration du document.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales,  
des Régions et de l'Occupation du territoire, 2011

ISBN 978-2-550-62067-9 (PDF)

Dépôt légal – 2011  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés.

La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

# TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION .....	3
LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE .....	4
Faits saillants .....	4
Actions détaillées.....	5
DES ACTIONS STRATÉGIQUES EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE .....	7
Faits saillants.....	7
Actions détaillées.....	8
DES MESURES PARTICULIÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC .....	10
Faits saillants .....	10
Actions détaillées .....	11
DE NOUVELLES PISTES À EXPLORER .....	13
Faits saillants.....	13
Actions détaillées .....	14
LES MÉCANISMES DE SUIVI DU PLAN D'ACTION .....	15
Faits saillants .....	15
Actions détaillées .....	16
CONCLUSION .....	17

## INTRODUCTION

Le 2 novembre 2008, le gouvernement du Québec a dévoilé le Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif, plan destiné à favoriser le développement de l'économie sociale dans les territoires québécois. Ce plan a été élaboré sous la coordination du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) avec la collaboration de huit ministères et organismes également engagés dans sa mise en œuvre.

Avec un investissement total de 16,7 millions de dollars, le plan prévoit le déploiement de 22 actions en faveur de l'optimisation de ce secteur d'activité économique où se retrouvent les coopératives et des organismes à but non lucratif (OBNL). À terme, ces mesures permettront de donner aux acteurs du milieu des moyens adaptés à leur réalité, ce qui contribuera à accroître le dynamisme des communautés dans une optique de développement durable.

Ce premier bilan fait état des différents gestes posés dans le cadre de la mise en œuvre de ce plan d'action jusqu'au 31 mars 2010. Au cours de cette période, plusieurs avancées ont été réalisées en ce qui concerne le soutien aux activités de mise en réseau des entreprises, l'appui au développement de l'économie sociale, les mesures particulières aux régions et les nouvelles pistes à explorer.

# LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE MISE EN RÉSEAU DES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

## FAITS SAILLANTS

Par leur ancrage local, les entreprises collectives contribuent à une occupation dynamique des territoires. Elles émergent des besoins exprimés par les communautés et, puisqu'elles ont une gouvernance démocratique, favorisent la participation citoyenne. Par l'entremise de l'économie sociale, les populations se donnent ainsi un moyen privilégié de stimuler la vie socioéconomique de leur milieu.

C'est dans la perspective de favoriser la structuration de l'entrepreneuriat collectif dans les territoires que le gouvernement a prévu, dans le cadre de ce plan d'action gouvernemental, de soutenir les activités de mise en réseau des entreprises d'économie sociale.

En 16 mois, le gouvernement a progressé dans l'opérationnalisation de l'ensemble des actions prévues pour cet axe d'intervention.

### **Conclusion d'ententes spécifiques dans les régions**

La mesure phare du plan d'action gouvernemental consiste en la signature d'ententes spécifiques avec les conférences régionales des élus (CRE) visant la structuration de l'économie sociale en région. Une somme de 5,25 millions de dollars sur cinq ans a été réservée pour ces ententes.

Cette aide financière, pouvant être consacrée aux pôles régionaux, sert à la promotion de l'économie sociale, à la concertation ainsi qu'au développement de partenariats et de projets entrepreneuriaux.

L'objectif du gouvernement est d'avoir conclu la signature des ententes spécifiques avec les 21 CRE au 31 mars 2011. Lors de la rédaction de ce bilan, 13 ententes spécifiques ou addenda avaient été signés, et ce, sur une période de 16 mois.

### **Intervention sur le territoire de la métropole**

Outre le financement d'ententes spécifiques avec les CRE de Montréal, de Laval et de Longueuil, une somme de 850 000 \$ est réservée, annuellement, pendant une période de cinq ans, dans le cadre du Fonds de développement de la métropole, pour le soutien au développement de services spécialisés ainsi qu'aux projets structurants en économie sociale.

De ce montant, 700 000 \$ sont prévus chaque année pour le financement de projets d'entreprises collectives. En 2009-2010, neuf projets ont été acceptés, totalisant 699 559 \$ en investissement.

## ACTIONS DÉTAILLÉES

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
1. Assurer un soutien financier au Chantier de l'économie sociale	Le gouvernement a conclu un protocole d'entente avec le Chantier de l'économie sociale visant l'octroi d'une aide financière de 650 000 \$ annuellement pour cinq ans. Le protocole vise à soutenir l'organisme dans la réalisation de sa mission de représentation et de promotion de l'entrepreneuriat collectif.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation
2. Soutenir l'action des pôles régionaux en économie sociale par la signature d'ententes spécifiques en matière d'économie sociale avec les CRE	Un cadre de référence pour la signature des ententes spécifiques en matière d'économie sociale a été élaboré et transmis à l'ensemble des directions régionales du MAMROT en février 2009.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation
	L'objectif du gouvernement est d'avoir conclu la signature des ententes spécifiques avec les 21 CRE au 31 mars 2011. Chacune de ces ententes prévoit l'octroi de 50 000 \$ annuellement par territoire de CRE pour la structuration de l'économie sociale dans les régions. Au 31 mars 2010, 13 ententes spécifiques ou addenda ont été signés entre le gouvernement et des CRE.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation
3. Mettre sur pied le Fonds d'initiatives en économie sociale	Le Fonds d'initiatives en économie sociale a été mis en place en novembre 2008. Une somme annuelle de 100 000 \$ pour cinq ans est affectée à la réalisation de projets à portée nationale. En 2009-2010, trois projets ont été financés, soit la réalisation de deux recherches concernant la réforme de la partie III de la Loi sur les compagnies ainsi qu'un soutien au développement du portail Économie sociale Québec.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation
4. Intervenir de manière particulière sur le territoire de la métropole	Une aide financière de 1 M\$ annuellement pour cinq ans est réservée dans le cadre du Fonds de développement de la métropole du MAMROT.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation
	150 000 \$ sont réservés au financement des ententes spécifiques avec les trois CRE du territoire. Au 31 mars 2010, deux ententes ont été conclues avec les régions de Laval et de Longueuil.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
	Un autre montant de 150 000 \$ est affecté au développement de services spécialisés en entrepreneuriat collectif montréalais. Une somme de 30 000 \$ a été ajoutée au fonds en raison de l'ajout du territoire de Longueuil. 23 entreprises ont bénéficié de ces services au 15 décembre 2009.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation
	700 000 \$ sont prévus annuellement pour le financement de projets d'entreprises collectives. Neuf ont été acceptés, représentant des investissements de 699 559 \$ pour l'année 2009-2010.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation

# DES ACTIONS STRATÉGIQUES EN APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

## FAITS SAILLANTS

L'entrepreneuriat collectif, qui représente environ 6 % du produit intérieur brut au Québec, est un secteur de l'économie en expansion. Les quelque 7 000 entreprises qui composent ce mouvement sont présentes dans plusieurs sphères d'activité. Elles possèdent un savoir-faire propre à leur finalité sociale et reconnu pour sa valeur ajoutée au développement local.

Pour appuyer le plein essor de l'économie sociale, le gouvernement s'est engagé à mettre en place des mesures portant sur des enjeux et des défis particuliers comme la connaissance des entreprises, la formation de la main-d'œuvre ou la question des statuts juridiques.

### **Portrait des entreprises d'économie sociale en aide domestique**

L'une des actions prioritaires concerne la réalisation de portraits régionaux de la situation particulière des entreprises d'économie sociale en aide domestique.

L'élaboration de portraits régionaux a débuté au printemps 2009 avec le concours des CRE et en collaboration avec les regroupements des entreprises de ce secteur d'activité. Des 101 entreprises du secteur, 95 ont répondu au questionnaire qui leur a été transmis à l'automne de la même année.

Grâce aux données recueillies, le comité interministériel qui a été mis en place pourra se pencher sur l'état des ressources humaines et financière des entreprises et définir des voies de développement possibles.

### **Mise en valeur du portail Économie sociale Québec**

Ce portail est conçu à l'intention des entreprises coopératives et des OBNL. Il constitue la principale porte d'entrée Internet pour les personnes du milieu et, de façon particulière, un moyen de joindre les 125 000 femmes et hommes qui travaillent en économie sociale.

Afin de stimuler l'utilisation du portail par le gouvernement, les ministères et organismes concernés par l'économie sociale ont été invités, à l'automne 2009, à considérer le portail dans l'élaboration des stratégies de communication et dans leurs placements média.

## ACTIONS DÉTAILLÉES

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
5. Dresser le portrait de la situation des entreprises d'économie sociale en aide domestique	L'élaboration de portraits régionaux des entreprises d'économie sociale en aide domestique a débuté au printemps 2009 avec le concours des CRE et en collaboration avec les regroupements des entreprises de ce secteur d'activité. Sur la base de ces portraits et de leur analyse, un comité interministériel examinera la situation des entreprises et soumettra des recommandations au gouvernement en vue d'optimiser les interventions dans ce domaine.	MAMROT, MSSS, MCCCCF, MDEIE, MESS, MFA et MICC	Mesure en cours de réalisation
6. Mettre sur pied le groupe de travail sur l'élaboration du portrait statistique de l'économie sociale au Québec	Ce groupe de travail aura comme mandat d'examiner les voies à privilégier, les moyens nécessaires pour atteindre l'objectif de même que le calendrier des travaux à réaliser en vue d'établir un portrait statistique global de l'économie sociale au Québec.	MAMROT, MDEIE, MESS, MSSS, MFQ, ISQ, SACAIS et MAPAQ	Mesure à venir
7. Apporter un soutien à la valorisation et au transfert de connaissances en matière d'économie sociale	Une somme de 500 000 \$ annuellement est disponible pendant 5 ans pour appuyer des projets de transfert de connaissances en sciences sociales et humaines, et en arts et lettres. Des projets d'économie sociale sont admissibles. Aucun projet issu d'une entreprise collective n'a été déposé au 31 mars 2010.	MDEIE	Mesure en cours de réalisation
8. Faciliter l'accès à la formation pour les personnes au service des entreprises d'économie sociale	Des actions seront entreprises afin de faciliter l'accès à des mesures de formation pour les personnes qui sont au service des entreprises d'économie sociale et combler les besoins en matière de gestion qui ont été établis par le Comité sectoriel de main-d'œuvre en économie sociale et action communautaire (CSMO-ESAC).	MAMROT et MESS	Mesure à venir
9. Assurer la sensibilisation à la pertinence de l'économie sociale, particulièrement auprès des agents de la fonction publique québécoise	Plusieurs membres de l'État québécois doivent intervenir directement auprès des entreprises collectives. Ils ont ainsi un rôle important à jouer dans le développement de ce secteur. Des actions seront mises de l'avant pour sensibiliser la fonction publique aux réalités particulières de l'économie sociale.	Ministères et organismes du gouvernement	Mesure à venir
10. Participer à la réflexion de révision de la partie III de la Loi sur les compagnies	Deux recherches concernant la réforme de la partie III de la Loi sur les compagnies ont été réalisées à la demande du MAMROT. À partir de l'information recueillie et de certaines positions véhiculées par les regroupements en économie sociale, le MAMROT a élaboré une position sur le sujet. Un suivi du dossier sera effectué dans le cadre du processus gouvernemental devant mener à l'adoption de la réforme.	MAMROT et MFQ	Mesure en cours de réalisation

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
11. Assurer la concertation interministérielle sur l'utilisation du portail Économie sociale Québec	Le portail Économie sociale Québec, en ligne depuis janvier 2007, est un outil de promotion des entreprises d'économie sociale. En octobre 2009, des ministères et organismes ont été invités à utiliser le portail dans leurs stratégies de communication et dans leurs placements média destinés aux acteurs du développement social et aux publics cibles intéressés à ces questions. Afin d'appuyer la mise à jour et le développement de contenus du portail, une aide financière de 10 000 \$ a été octroyée dans le cadre du Fonds d'initiatives en économie sociale.	Ministères et organismes du gouvernement	Mesure réalisée
12. Appuyer les initiatives en matière de relations internationales	Le Québec est reconnu à travers le monde pour le dynamisme de son économie collective. Lors de visites de représentants d'États étrangers dont la Corée du Nord et la France, le MAMROT a présenté un portrait de l'intervention du gouvernement dans le développement de l'économie sociale. Par ailleurs, devant la croissance des demandes d'en savoir davantage sur l'expérience du Québec en 2009-2010, le Chantier de l'économie sociale, avec la collaboration et le soutien du MAMROT, a entrepris une démarche visant à tenir un forum international en économie sociale et solidaire à Montréal en octobre 2011.	MAMROT et MRI	Mesure en cours de réalisation

# DES MESURES PARTICULIÈRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DANS LES RÉGIONS DU QUÉBEC

## FAITS SAILLANTS

**Parce que la prospérité des entreprises collectives repose en grande partie sur la contribution citoyenne, les liens que celles-ci tissent avec les communautés sont essentiels.**

L'une des raisons du taux élevé de survie des entreprises réside dans leur capacité à s'adapter aux besoins des populations qui habitent les territoires sur lesquels elles exercent leurs activités de même qu'à la diversité économique, sociale, culturelle et générationnelle de ces populations.

En raison de la contribution de l'économie sociale au mieux-être des communautés, peu importe où elles se trouvent au Québec, le gouvernement a souhaité faire des gestes s'adressant précisément à des groupes de la société ou à des sphères d'activité.

### **Soutien à l'économie sociale chez les autochtones en milieu urbain**

En cohérence avec sa mission de développement des communautés autochtones urbaines, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) a élaboré un projet de formation et d'accompagnement visant le renforcement des initiatives prometteuses et innovatrices en économie sociale pour les autochtones vivant en milieu urbain.

En novembre 2008, le gouvernement s'est engagé à accorder un soutien financier de 300 000 \$ sur trois ans pour la réalisation de ce projet.

Le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et le MAMROT ont octroyé respectivement des sommes de 100 000 \$ et de 200 000 \$ pour ce projet.

Le SAA a également versé une subvention de 28 000 \$ au RCAAQ antérieurement à ce projet pour la conception d'un modèle autochtone d'économie sociale.

### **Entrepreneuriat collectif en arts et en culture dans la métropole**

L'un des objectifs du milieu de l'économie sociale dans le secteur des arts et de la culture consiste à accroître le niveau de revenu des personnes ou des sociétés travaillant dans ce domaine en favorisant une gestion collective et efficiente des moyens de production, de diffusion ou de distribution des œuvres artistiques.

Afin de soutenir l'entrepreneuriat collectif pour les artistes et les créateurs de la relève sur le territoire de la métropole, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) investit, depuis 2009, 1 million de dollars sur trois ans dans le volet Relève : Arts et culture, Montréal de son programme d'aide à l'entrepreneuriat. De mars 2009 au 31 décembre 2010, 45 projets ont été déposés au MDEIE. De ce nombre, 34 ont été acceptés, pour un total de montants autorisés de 1,9 million de dollars.

## ACTIONS DÉTAILLÉES

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
13. Sensibiliser les jeunes à l'économie sociale	Une des principales mesures de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 consiste à soutenir les initiatives d'entrepreneuriat collectif et d'économie sociale grâce au réseau des agents de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse. Un suivi de la mise en place de cette mesure sera effectué au cours des prochaines années.	MAMROT et SAJ	Mesure réalisée
14. Apporter un soutien à la mise en œuvre d'une démarche de formation en collaboration avec le RCAAQ	L'OBNL et la coopérative sont des véhicules entrepreneuriaux adaptés aux valeurs ancestrales des Premières Nations. Pour renforcer les initiatives d'économie sociale chez les autochtones hors communautés, le gouvernement accorde un soutien financier de 300 000 \$ sur trois ans. Les protocoles d'entente liés au financement ont été conclus en mars 2010.	MAMROT et SAA	Mesure en cours de réalisation
15. Apporter un soutien aux communautés inuites désireuses de se doter d'une entreprise d'économie sociale	Depuis les années 1950, la mise en place de coopératives inuites a contribué au développement du Nunavik. En vue d'accroître la présence d'entreprises collectives au nord du 55 <sup>e</sup> parallèle, le gouvernement accompagnera les Inuits dans la réalisation de leurs projets de démarrage par les collectivités.	MAMROT, MFA, MSSS et SAA	Mesure à venir
16. Participer aux travaux du Comité d'orientation – économie sociale et communautés culturelles (immigration)	Jusqu'à présent, les travaux effectués ont été orientés sur la connaissance concrète de la participation des personnes issues de l'immigration aux entreprises d'économie sociale. Une recherche sera effectuée sur le sujet au cours des trois prochaines années.	MAMROT, MESS et MICC	Mesure en cours de réalisation
	150 000 \$ sur trois ans (de 2008 à 2011) ont été octroyés par le MICC pour la mise en œuvre du projet du Chantier de l'économie sociale Économie sociale et personnes issues de l'immigration. La production d'un portrait sur la réalité de la participation des personnes issues de l'immigration à l'économie sociale ainsi qu'un dépliant de sensibilisation portant sur l'économie sociale ont déjà été réalisés par l'organisme.	MAMROT, MICC	Mesure en cours de réalisation

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
17. Apporter un soutien au démarrage d'entreprises collectives à Montréal dans le domaine des arts et de la culture	Dans le but de soutenir l'entrepreneuriat collectif pour les artistes et les créateurs de la relève sur le territoire de la métropole, le MDEIE, depuis 2009, investit 1 M\$ sur trois ans dans le volet Relève : Arts et culture, Montréal de son programme d'aide à l'entrepreneuriat. De mars 2009 au 31 décembre 2010, 45 projets ont été déposés au MDEIE. De ce nombre, 34 ont été acceptés. Les montants autorisés totalisent 1,9 M\$.	MDEIE	Mesure réalisée
18. Réitérer l'énoncé de politique gouvernemental demandant que 4% des dépenses de placement publicitaire se réalisent auprès des médias communautaires	La première étape de la démarche de sensibilisation auprès des ministères et organismes intéressés ainsi que des sociétés d'État liées au MCCCCF a été effectuée en décembre 2009. À cette occasion, ces instances publiques ont été invitées à accorder aux médias communautaires une plus grande part de leurs dépenses en publicité. La deuxième étape de la démarche sera réalisée avec la collaboration du CSPQ.	MAMROT, MCCC et CSPQ	Mesure en cours de réalisation

# DE NOUVELLES PISTES À EXPLORER

## FAITS SAILLANTS

**Aux quatre coins du Québec, plusieurs communautés s'engagent dans des démarches innovantes de prise en charge de leur développement, et l'entrepreneuriat collectif apparaît comme un intéressant générateur d'activité socioéconomique.**

Afin de poursuivre sur cette lancée et de positionner l'économie sociale dans une visée à long terme d'occupation dynamique du territoire, le gouvernement a ciblé de nouvelles initiatives à mettre en place.

### **Contribution de l'économie sociale à la lutte contre la pauvreté**

Une étude financée par le MAMROT et le MESS intitulée *Pour le renforcement de la contribution de l'économie sociale à la lutte contre la pauvreté et à l'occupation du territoire* a été déposée au gouvernement en décembre 2008. Les recommandations de l'étude ont alimenté les travaux d'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015.

Parmi les propositions, on retrouve la sensibilisation des organismes publics et municipaux aux possibilités d'utiliser leur pouvoir d'achat à des fins sociales.

### **Développement de l'achat public auprès des entreprises collectives**

Lors de l'assemblée générale annuelle du Chantier de l'économie sociale, à l'automne 2009, le ministre Laurent Lessard a exprimé la volonté du gouvernement de favoriser l'approvisionnement, par les organisations publiques, parapubliques et municipales, en biens et en services provenant des entreprises d'économie sociale.

Des initiatives, qui s'inscriront dans la démarche du gouvernement en occupation dynamique des territoires, seront lancées au printemps 2011.

### **Étude en matière d'action citoyenne en culture**

En août 2009, une étude a été déposée au MAMROT et au MCCCCF portant sur l'action citoyenne en culture. Cette étude, soutenue financièrement par ces deux ministères, indique que l'engagement citoyen au sein des entreprises culturelles permet à des non-professionnels du secteur des arts et de la culture et à des artistes professionnels de combiner leurs expertises pour mettre en œuvre des projets culturels répondant aux besoins locaux.

Un comité a été mis en place par le Chantier de l'économie sociale avec le mandat de formuler des pistes de solution en faveur de l'engagement des citoyens dans les entreprises collectives à mission culturelle.

## ACTIONS DÉTAILLÉES

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
19. Apporter un soutien financier à la réalisation d'une étude sur la participation de l'investissement privé dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale	L'étude, financée par le gouvernement pour une somme de 65 225 \$, a été transmise au MAMROT et au MESS en décembre 2008. Les recommandations de l'étude ont alimenté les travaux du comité interministériel sur l'élaboration du Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale 2010-2015.	MAMROT et MESS	Mesure réalisée
	Des propositions de l'étude portaient sur l'achat public auprès des entreprises collectives. Afin de soutenir le développement social des territoires par la promotion de l'approvisionnement de l'État en biens et en services issus de l'économie sociale, le gouvernement s'est engagé, en octobre 2009, à favoriser l'achat public auprès des entreprises collectives. Des initiatives en ce sens seront lancées au cours du printemps 2011.	MAMROT, MDEIE, MELS, MESS, MSSS, CSPQ, SCT	Mesure en cours de réalisation
20. Apporter un soutien financier à la réalisation d'une étude intitulée <i>Pour un renforcement de l'action citoyenne en culture au moyen de l'économie sociale</i>	Un rapport d'étape a été présenté en juin 2009 au Comité sur l'action citoyenne en culture au moyen de l'économie sociale. Une étude, déposée en août 2009 et pour laquelle le gouvernement a investi 100 675 \$, pourrait permettre au comité de formuler éventuellement des pistes de solution en faveur de l'engagement des citoyens dans les entreprises collectives à mission culturelle.	MAMROT et MCCCCF	Mesure réalisée
21. Créer un groupe de travail consacré à l'analyse prospective en économie sociale	Au-delà des activités marchandes des entreprises collectives, de leurs structures légales et des regroupements qui les représentent, il y a lieu de s'interroger sur ce qu'on entend par « économie sociale » au Québec. En 2010, un groupe de travail sera créé pour réfléchir à la place de l'économie sociale dans l'économie québécoise et sur les nouvelles avenues de développement.	Ministères et organismes à cibler	Mesure à venir

# LES MÉCANISMES DE SUIVI DU PLAN D'ACTION

## FAITS SAILLANTS

**La réussite du plan d'action gouvernemental repose sur la concertation et l'engagement des acteurs dans chaque territoire.**

Des mécanismes visant à suivre de près le déploiement des mesures ont été prévus de manière à s'assurer que les actions posées par l'ensemble des intervenants en entrepreneuriat collectif soient complémentaires.

### **Comité interministériel de coordination en économie sociale**

À titre de sous-comité de la Table gouvernementale aux affaires territoriales (TGAT)<sup>1</sup>, le comité interministériel de coordination en économie sociale a été officiellement mis en place en janvier 2008. Le comité a été établi dans le cadre de la mise en œuvre des mesures prévues au plan d'action gouvernemental.

Le mandat du comité est notamment de :

- veiller à ce que les acteurs régionaux et locaux soient en mesure d'utiliser efficacement les outils mis à leur disposition par le plan d'action pour répondre aux enjeux et aux défis auxquels ils doivent faire face;
- assurer une intervention coordonnée, efficace et uniforme du gouvernement dans le soutien et la mise en valeur de l'économie sociale;
- échanger sur des problématiques et des enjeux sectoriels ou transversaux liés au développement de l'économie sociale.

1. La TGAT a été mise en place en décembre 2005. Présidée par la sous-ministre adjointe aux territoires du MAMROT, elle réunit les sous-ministres adjoints ou associés responsables des actions régionales du gouvernement. Elle constitue un lieu privilégié de discussion et d'échange entre les ministères en faveur du développement régional.

Cette table est notamment responsable d'assurer le suivi des engagements gouvernementaux à l'égard des propositions des CRE découlant du projet gouvernemental d'autonomie régionale et municipale.

## ACTIONS DÉTAILLÉES

Mesures du plan d'action gouvernemental	Remarques sur la mise en œuvre des mesures	Ministères et organismes concernés	État d'avancement des mesures
22. Mettre en place des mécanismes de suivi de l'opérationnalisation du plan d'action gouvernemental	Un comité interministériel de coordination en économie sociale a été mis en place en janvier 2010. Le mandat du comité consiste notamment à veiller à ce que les acteurs régionaux et locaux soient en mesure d'utiliser efficacement les outils mis à leur disposition par le plan d'action gouvernemental pour répondre aux enjeux et aux défis à relever.	MAMROT, MCCCCF, MDEIE, MESS, MFA, MICC, MSSS, SAA et SHQ	Mesure en cours de réalisation
	Depuis le lancement du plan d'action gouvernemental, le réseau des répondants ministériels en économie sociale a été mis à contribution. Autant dans la réalisation des mesures spécifiques que dans la coordination gouvernementale, les membres du réseau ont été consultés ou invités à participer aux travaux dans les dossiers qui les concernaient.	MAMROT, MCCCCF, MDEIE, MESS, MFA, MICC, MSSS, SAA et SHQ	Mesure en cours de réalisation
	Dans le cadre de la signature des ententes spécifiques entre le MAMROT et les CRE, les conférences administratives régionales (CAR) ont assuré la coordination de la concertation entre les acteurs régionaux et locaux et ont ainsi participé aux efforts de structuration de l'économie sociale dans les territoires.	MAMROT	Mesure en cours de réalisation

## CONCLUSION

Lors du lancement du plan d'action gouvernemental, les acteurs publics aussi bien que les acteurs de la société civile avaient été conviés à se mobiliser en faveur du développement de l'économie sociale québécoise. Ce premier bilan fait ressortir que l'appel à la solidarité a été entendu et que les travaux vont bon train.

Au 31 mars 2010, 17 des 22 actions étaient réalisées ou en cours de réalisation. Les huit ministères et organismes ayant participé à l'élaboration du plan d'action gouvernemental ont apporté une contribution importante à la mise en place des mesures liées aux actions prévues.

Ce bilan permet de démontrer concrètement que les acteurs gouvernementaux se sont engagés en vue de développer l'entrepreneuriat collectif et ainsi les communautés dans leur volonté d'occuper les territoires de façon proactive et dynamique.

